



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

6ème SESSION
2024-2025

IDENTITÉS ET ALTÉRITÉS

C
H E
C

CYCLE DES
HAUTES
ETUDES DE LA
CULTURE





Danica Dakić, SAFE FRAME III, 2012, C- Print © VG Bild-Kunst Bonn



Le Cycle des Hautes Études de la Culture (CHEC) a été lancé en 2019 et nous abordons, déjà, la sixième session, avec un intérêt toujours aussi marqué de la part des acteurs intéressés par les politiques culturelles.

Le CHEC a trouvé sa place comme un espace de rencontre et de travail singulier et unique, associant, à raison de 9 modules de deux jours ouvrables répartis sur 13 mois, des personnalités de parcours et de responsabilités diversifiés, réunies par leur appétence de réflexion et de dialogue autour des politiques publiques.

Alors que la culture, les politiques culturelles changent, évoluent, se renouvellent à l'aune des mouvements de notre société, le CHEC constitue, pour ses participants et pour le ministère, un formidable outil de dialogue comme d'enrichissement des pensées et des pratiques.

En tant qu'espace dans lequel se côtoient une multiplicité de profils d'acteurs culturels, le CHEC répond en effet au besoin de s'extraire du seul champ de son expertise afin de décroiser nos approches et inscrire notre action dans un contexte commun. La qualité des débats qui naissent de ces temps de rencontre et de réflexion irrigue les pratiques professionnelles de chacun. Cette dynamique se poursuit par ailleurs à travers le réseau du CHEC avec chaque année deux temps de rencontres intersessions auxquels les auditeurs actuels et anciens participent en grand nombre.

Chaque session est construite autour d'une thématique transversale. Celle de cette année porte sur les notions d'identités et d'altérités et leurs enjeux pour la culture. Sujet éminemment actuel et polarisant, crucial pour la vitalité démocratique de notre pays.

LA CULTURE NE RESOUT PAS TOUT ; SANS CULTURE ON NE RESOUT RIEN

Favoriser l'émancipation des individus, trouver le juste équilibre entre l'assimilation au groupe et la volonté de distinction, protéger le nécessaire dialogue culturel qui convoque lui-même d'autres enjeux de classes, de genre, de corps, d'imaginaires, prioriser la liberté de création et la transmission des savoirs tout en ayant conscience de la multiplicité des individus qui composent notre société : autant de défis, d'enjeux, auxquels sont confrontés les acteurs culturels à une heure où nos sociétés contemporaines connaissent de fortes tentations de repli.

Vous trouverez dans cette brochure l'explicitation des enjeux liés à cette thématique, et les grands axes du programme qui en découlent.

Celui-ci, proposé par le comité d'orientation du CHEC et concerté avec les directions et délégations du ministère, permettra d'entendre aussi bien des décideurs que des acteurs de terrain, des élus, des artistes et des chercheurs. Chaque journée de travail se déroulera dans un lieu qui, par ses activités, incarne le sujet à aborder.

Échanger, découvrir, bousculer ses certitudes et idées reçues, réfléchir aux évolutions des politiques publiques culturelles à l'aune de ces bouleversements. Je formule le souhait que vous soyez nombreux à candidater à cette nouvelle session.

Luc Allaire, Secrétaire Général du ministère de la Culture

OBJECTIFS DU CHEC

Développer une vision stratégique sur les politiques culturelles

Augmenter ses capacités collaboratives

Mieux prendre en compte les enjeux territoriaux et internationaux

Favoriser la coopération entre secteurs public et privé actifs dans le champ culturel



VERS UNE VISION
AMBITIEUSE ET PARTAGÉE
DE L'ACCÈS À LA CULTURE
DANS NOTRE SOCIÉTÉ

- 9 MODULES de 2 à 3 jours répartis entre septembre *N* et octobre *N+1*
- 2 EVENEMENTS DU RESEAU en décembre *N* et juin *N+1*

Le Cycle des Hautes Etudes de la Culture poursuit un triple objectif de décloisonnement, de partage, et de renouvellement des approches.

- Les choix de programmation de la Session annuelle sont effectués sur la base des propositions d'un comité d'orientation.
- Une place importante est laissée à la co-construction, le programme n'étant totalement finalisé qu'à l'issue de la sélection des auditeurs, afin de les solliciter ponctuellement dans un rôle d'animateur ou d'intervenant en fonction de leurs expériences.
- L'implication des auditeurs se concrétise aussi au travers de travaux de groupes répondant à des questions du ministère, qui bénéficie ainsi d'un regard collectif et renouvelé.

Plus de 400 intervenants sollicités depuis 2019 : décideurs dans le domaine des politiques culturelles, acteurs culturels dans tous les secteurs, chercheurs, journalistes, artistes...

SIXIEME SESSION 2024-2025

Identités, altérités : quels enjeux pour la culture ?

THEMATIQUE ANNUELLE

Émancipation des individus, maintien de la cohésion sociale : deux pôles de l'enjeu démocratique. Plus que jamais, ces objectifs et ces valeurs font sens au regard des tentations de repli qui traversent nos sociétés contemporaines et sont potentiellement sources de fractures. En reconnaissant la diversité, la singularité et la liberté des expressions artistiques, en favorisant l'accès du plus grand nombre aux œuvres mais aussi aux pratiques, en permettant le partage dans l'expérience esthétique et culturelle, en retraçant la vie des individus qui font l'histoire de la Nation et en restituant leurs parcours et leurs diversités, les politiques culturelles participent pleinement, dans leurs missions, à ces objectifs complémentaires et indissociables.

Certes, la poursuite conjointe de ces buts n'a jamais été sans tension, et de nombreux phénomènes sont à l'œuvre qui conduisent à repenser à nouveau frais le rapport que la culture entretient avec l'individuel et le collectif, et partant, avec les questions d'identité et d'appartenance.

La société française est plus diversifiée qu'il y a quelques dizaines d'années, ce qui est sans aucun doute une richesse. Mais si le fait que chacun puisse se sentir appartenir à plusieurs groupes ou communautés constitue un atout pour le collectif global, toute crispation identitaire, dans laquelle les individus s'assimilent totalement et de façon univoque à un groupe, est porteuse de conflits. Le terme même d'identité est ainsi ambivalent, puisqu'il désigne, en fonction de son contexte d'utilisation, la singularité d'une personne ou sa réduction à un même enfermant.

Dans le même temps, les effets de la globalisation des échanges économiques sont exacerbés par l'économie numérique et le marketing ultra personnalisé qu'il permet. La course à la différenciation sociale par la consommation de biens et de produits symboliques conduit paradoxalement à une massification des pratiques culturelles, et à une « production industrielle des différences », aboutissant à ce que les personnes soient finalement dessaisies de toute réelle singularité et s'enferment dans des communautés de goûts et d'opinions. Par ailleurs, les opérations de profilage que le numérique permet et qui peuvent être utiles aux opérateurs culturels dans leur stratégie de conquête de publics, réduisent l'individu à quelques caractéristiques et l'enferment dans un statut de consommateur.

Enfin, les nombreuses tensions économiques, environnementales et géopolitiques produisent sur nos sociétés des phénomènes qui trouvent des traductions très concrètes sur le plan culturel. L'anxiété, qui favorise les réflexes de repli sur soi, peut se traduire culturellement par un rejet de tout ce qui peut être perçu comme exogène et donc menaçant. La colère aussi grandit, nourrissant un rejet en bloc de l'héritage des Lumières, de l'universalisme et des valeurs culturelles et éthiques qui leur sont associées.

Dès lors, comment se rassembler sans forcément se ressembler ?

Les défis sont nombreux et on ressent la difficulté à traduire ces enjeux en politiques publiques culturelles. Dans ce contexte complexe et mondialisé, comment penser des propositions, des dispositifs et des lieux qui permettent de faire dialoguer de manière féconde identités et altérités, aux différentes échelles où chaque citoyen doit pouvoir désormais penser son rapport au monde et construire sa vie ?

L'enjeu est de permettre à chacun de s'accomplir, c'est-à-dire de façonner sa forme de vie propre, de construire sa singularité tout en favorisant la relation aux autres, pour sortir d'une culture du narcissisme ou du clan, qu'il soit ou non consenti.

Les acteurs culturels ont à cet égard un rôle majeur à jouer, en aidant à prendre conscience que tout dialogue culturel est nécessairement une traduction, puisqu'il n'y a jamais de « même » pur, ni « d'autre » absolument autre, d'autant que les terrains de dialogue sont multipliés, impliquant de nombreux enjeux, de lieux de vie, de classes, de genres, de corps, d'imaginaires...

Enfin, pour penser notre humanité en ce qu'elle est de part en part culturelle, nous devons également porter attention à notre rapport à ceux que nous nommons les non-humains, avec lesquels nous multiplions, sans en avoir toujours pleinement conscience, les interactions, voire les hybridations. Nous sommes ainsi confrontés à la nécessité de repenser notre conception de l'humanité, certes singulière dans la chaîne du vivant, mais infiniment interdépendante de celle-ci. De même, nos technologies semblent développer une autonomie et une puissance qui interrogent en miroir notre identité.

Comment nous positionner dans ces bouleversements?

C'est dans le choix de la liberté de création, la transmission des savoirs, et l'attention à la multiplicité où se tissent nos liens que nous pouvons reprendre langue.

C'est tout l'enjeu des politiques culturelles, à l'heure où nous sommes amenés plus que jamais à admettre notre interdépendance au niveau planétaire.

PROGRAMME ET CALENDRIER

9 MODULES dont 5 à Paris

2 EVENEMENTS
DU RESEAU

MODULE 1 – Séminaire d'ouverture

12, 13, 14 septembre

Ouverture au Ministère de la Culture puis séminaire hors de Paris

Reconnaître la multiplicité des identités, définir et interroger l'identité culturelle : les grands enjeux et défis des sujets d'identités et altérités et leur traduction en politiques publiques culturelles.

MODULE 2 - Dialogue des cultures

10, 11 octobre 2024

Paris et Hauts-de-France

Comment favoriser le dialogue des cultures, reconnues dans toutes leurs dimensions, sur nos territoires ? Comment penser les phénomènes de migration et les identités conjuguées qui en résultent ? Quelle place et quel rôle pour la langue française et les langues de France, facteur d'inclusion autant que d'influence ? Tant d'enjeux à la fois proprement culturels et diplomatiques qui seront explorés dans ce deuxième module.

MODULE 3 – Enjeux européens et internationaux

14, 15, 16 novembre 2024

France et étranger

Dans quelle mesure l'Europe des régions se fabrique-t-elle aussi dans les régions transfrontalières, viviers de coopérations entre pays européens et source de projets stimulants ? Ce troisième module explorera ces enjeux et abordera conjointement les identités de territoire, les frictions et les fiertés qu'elle génèrent, et le levier d'attractivité qu'elles représentent.

MODULE 4 – Média et industries culturelles

4 et 5 décembre 2024

Paris

Ce quatrième module sera consacré aux récents bouleversements que traversent les médias et les industries culturelles avec l'avènement de l'intelligence artificielle qui transforme entièrement la fabrique de l'information mais développe également un nouveau modèle d'art numérique.

JOURNÉE DU RÉSEAU OUVERTE AUX ANCIENS AUDITEURS (FACULTATIVE)

6 décembre

Paris

MODULE 5 - Création artistique : cultiver les singularités

9 et 10 janvier 2025

Hors de Paris

En quoi la scène artistique actuelle s'est-elle emparée des enjeux d'identités, faisant de la création le moyen d'expression d'une singularité au même titre qu'un endroit de fabrication de l'altérité ? Ce cinquième module bénéficiera de la participation d'acteurs diversifiés (école d'art, tiers lieux, lieux labellisés, artistes du spectacle vivant) pour interroger le déploiement de ces enjeux au cœur de la création contemporaine.

MODULE 6 - Patrimoines

6 et 7 février 2025

Paris

Le modèle et le rôle du musée universaliste occidental est-il remis en question à l'aune des sujets d'identités ? Comment penser la mondialisation culturelle mais également les enjeux de restitutions des œuvres aux pays d'origine ? Les institutions patrimoniales se sont-elles saisies de la question de la revalorisation des identités invisibilisées ?

MODULE 7 – Entreprise et culture

13 et 14 mars 2025

Paris

Ce module traitera du lien entre entreprise et culture en évoquant le monde de la mode mais en explorant également le rôle des fondations d'entreprise et les nouveaux modèles d'entrepreneuriat culturel.

MODULE 8 – Convergence des problématiques culturelles sur un territoire

14, 15, 16 mai 2025

Région Auvergne - Rhône Alpes

Un territoire ne peut se réduire à une délimitation administrative, c'est un écosystème composé d'interrelations qui en constitue la richesse. Habiter un territoire c'est travailler les correspondances et soigner les liens entre soi et les autres et l'équilibre des milieux. C'est ainsi mettre immédiatement en jeu son identité avec les autres êtres.

Accompagner et construire l'émergence de nouvelles politiques culturelles territoriales, c'est, quelles que soient les échelles, prendre et donner le temps de révéler et d'écouter ces écosystèmes. C'est aussi recréer des espaces et cadres de coopération pour penser ensemble une nouvelle approche culturelle des territoires. Un défi à la fois humain, institutionnel et politique.
. Explorations en Auvergne-Rhône-Alpes.

JOURNÉES DU RÉSEAU OUVERTES AUX ANCIENS AUDITEURS (FACULTATIVES)

13 et 14 juin 2025

MODULE 9 – Séminaire de clôture et restitution des rapports

9, 10 octobre 2025

Paris

CONTENU DES MODULES

- Conférences-débats
- Visites de lieux culturels et d'entreprises œuvrant dans le champ de la culture
- Déplacements en région
- Travaux de groupes

Chaque module est l'occasion de traiter d'un enjeu de politique culturelle.

• La Session permet un dialogue constant entre vision large des enjeux et déclinaison concrète et opérationnelle. A cette fin, les modules sont organisés de façon à faire ressortir pour chaque sujet traité un triptyque constats/enjeux/préconisations.

• Les interventions s'inscrivent dans un cadre de 30 à 45 minutes, laissant le temps nécessaire aux questions et débats, dans une règle de confidentialité des débats, participant de la richesse des échanges et de la cohésion du groupe.

• Des visites thématiques permettent d'interroger différemment les problématiques culturelles en se situant au plus près des métiers et de leur spécificité, de leur fragilité.

Chaque journée de travail s'effectue dans un lieu différent, dont l'activité est en lien avec les enjeux abordés.



TRAVAUX DE GROUPES

Expérimenter l'intelligence collective sur un projet transversal

Parallèlement au travail en session plénière, les auditeurs, répartis en plusieurs groupes, doivent produire un travail collectif pour répondre à une question du ministère, dont les enjeux sont en lien avec la thématique annuelle du CHEC. Ces études de haut niveau participent du retour attendu de la Session. Ces travaux sont aussi l'occasion de contacts avec des personnalités autres que celles rencontrées dans les conférences et débats.

Le travail des groupes est rythmé pendant la session par différents rendez-vous :

- entretiens avec le référent du groupe, personnalité du monde de la culture qui s'engage à suivre les réflexions d'un groupe pendant la session
- point d'étape en mars, où chaque groupe de travail présente à la promotion son champ de recherches et ses premières orientations
- rapport intermédiaire fin juin
- restitution en octobre, qui s'opère en présence des directions et délégations générales, du secrétariat général et de directeurs régionaux des affaires culturelles.

Les rapports sont ensuite publiés sur le site du Ministère de la culture, accompagnés chacun d'une synthèse.

Par ailleurs, après la session, chaque groupe de travail s'engage à venir présenter les conclusions de ses travaux lors d'un "Panorama du CHEC", conférence-débat mensuelle proposée à l'ensemble des agents du ministère de la Culture et des anciens auditeurs du CHEC.

Retrouvez les rapports des sessions sur www.culture.gouv.fr/chec

Session 19-20

- 1- Education artistique et culturelle, territoires et numérique
- 2- Comment les acteurs culturels publics peuvent-ils garantir et accompagner la constitution de communs culturels ?
- 3- Favoriser les passerelles entre le champ culturel et artistique et les sciences.
- 4- Mutations du patrimoine bâti
- 5- Les droits culturels au service du lien citoyen et territorial
- 6- Entreprises et lien culturel

Session 20-21

- 1- Evénements culturels temporaires et pratiques écoresponsables : relever le défi du temporaire durable
- 2- Etre économiquement viable et durable à la fois : un enjeu pour les industries culturelles et créatives
- 3 - Former aujourd'hui les acteurs culturels du monde de demain
- 4- S'appuyer sur les ressources culturelles des territoires pour réinventer habitudes et habitat
- 5- Entre potentiel de création et risque de dilapidation des ressources, un numérique culturel à inventer
- 6- La culture au cœur de la réflexion pour penser et agir dans un monde incertain
- 7- Pérennité et résilience économiques : inscrire la culture dans le temps long de la société

Session 21-22

- 1- Quel avenir pour le « modèle français » de la culture et quel rôle de la culture dans le contexte européen ?
- 2- Démocratie culturelle : quelle responsabilité spécifique des institutions culturelles patrimoniales ?
- 3- Culture en ligne : comment accompagner les changements d'usages ?
- 4- Ressources économiques des lieux culturels : vers une hybridation des modèles ?
- 5- La pratique au cœur de l'expérience culturelle : comment les acteurs culturels peuvent-ils, dans leurs différents champs, favoriser les pratiques participatives ?
- 6- Mutations territoriales et culture : comment penser le rôle de la culture dans l'aménagement du territoire comme atout pour les territoires de demain ?
- 7- Les transformations du travail artistique
- 8- Gouvernance, management : quelles inventions à l'œuvre dans le secteur culturel, quelles évolutions encourager ?

Session 22-23

- 1- Vieillessement de la population: quelles adaptations des politiques culturelles pour toutes les g n rations ?
- 2- Num rique et culture : comment cr er une  cologie de l'attention ?
- 3- Territoires d'Outre-Mer : quels d calages dans la politique culturelle fran aise et comment y rem dier ?
- 4- Ville, temps et culture : r inventer les centralit s ?
- 5- Acteurs culturels : comment conjuguer les temps ?
- 6- Patrimoine et friction des m moires : les d fis renouvel s de la construction d'un h ritage culturel commun
- 7- Temps des publics dans les lieux culturels : quels nouveaux rythmes de programmation inventer ?
- 8- Culture du jeu : quelle prise en compte par les politiques publiques ?

Session 23-24

- 1- Investir les espace publics par la cr ation : par qui, comment et dans quel but ?
- 2- Quelle juste place pour le b n volat dans la culture ?
- 3- R seaux sociaux : autant d'espaces publics pour la culture et l'information ?
- 4- Comment nos espaces publics peuvent-ils refl ter et traduire la culture   l'heure des transformations soci tales et environnementales ?
- 5- La prise en compte du corps dans les propositions culturelles
- 6- Lieux culturels; lieux de repr sentation, lieux d'hospitalit 
- 7- Management des structures culturelles : quelles prise en compte des dimensions d'inclusion et de renouvellement ?
- 8- Les paysages, un bien commun culturel d'int r t public

LE CHEC, UN COLLECTIF DIVERSIFIÉ

Une quarantaine d'auditeurs est sélectionnée chaque année : une partie travaillant dans le champ du ministère de la Culture, les autres étant élus nationaux ou locaux, ou provenant d'autres administrations d'Etat, des collectivités territoriales, du secteur privé (entreprises, associations), ou des organisations représentatives. La diversité des métiers représentés reflète celle du secteur culturel : responsabilités dans le domaine patrimonial (archives, monuments historiques, musée, architecture...), dans la création (spectacle vivant, arts visuels, mode, design...) ou dans les industries culturelles, expertises en accompagnement de la création, production, programmation, diffusion, ou médiation : les profils sont nombreux et les parcours riches, ce qui permet à chacun de s'ouvrir à d'autres réalités professionnelles que la sienne.

... ET APRÈS LA SESSION

La Session s'achève par une remise du titre d'auditeur du CHEC qui pourra être présenté par chacun au titre de la valorisation de son parcours et de l'appartenance à ce réseau.

Les auditeurs ont vocation à participer au réseau des auditeurs du CHEC qui se développe dans un rôle de réflexion en lien avec l'actualité des politiques culturelles. Rejoindre la Session 24-25 du CHEC, c'est donc aussi rejoindre les 225 anciens auditeurs des précédentes sessions, toujours engagés dans le dialogue collectif. L'équipe du CHEC organise chaque année deux événements du réseau, en juin et en décembre : occasion de retrouvailles conviviales, mais également d'ateliers de réflexion sur des sujets d'actualité.

REJOINDRE LE CHEC



POUR QUI ?

Agents à haut potentiel d'encadrement des trois fonctions publiques et de leurs établissements, élus nationaux et locaux, artistes, journalistes, cadres dirigeants d'entreprises ou d'associations, représentants d'organisations syndicales, conseillers et attachés d'ambassades étrangères.

COMMENT SE PORTER CANDIDAT ?

Remplir avant le 30 avril 2024 à 23H59 le dossier de candidature en ligne accessible depuis www.culture.gouv.fr/chec ou directement sur le portail www.demarches-simplifiees.fr/

Éléments importants : • CV • Questionnaire à remplir sur parcours et motivation • Engagement d'assiduité • Autorisation de l'employeur • Engagement de prise en charge des frais d'inscription

> PRÉSÉLECTION SUR DOSSIER

>ENTRETIENS INDIVIDUELS EN MAI ET JUIN

>RÉPONSE FIN JUIN

FRAIS D'INSCRIPTION

Tarif 1	Agents de l'administration centrale et déconcentrée du ministère de la Culture	3900 € (Prise en charge par le dispositif de formation du ministère)
Tarif 2	Établissements publics sous tutelle du ministère de la Culture	3900 €
Tarif 3	Secteur public extérieur au ministère de la Culture : collectivités locales, autres administrations centrales ou autres établissements publics, assemblées parlementaires	5100 €
Tarif 4	Auditeurs du secteur privé : PME et TPE	5100 €
Tarif 5	Auditeurs du secteur privé : grandes entreprises et entreprises de taille intermédiaire	7000 €
Tarif 6	Structures associatives à but non lucratif, candidatures individuelles (artistes, indépendants)	3100 €

Les frais d'inscription couvrent l'ensemble des frais pédagogiques et les frais de restauration pendant les modules. Ils couvrent également les frais de transport et d'hébergement pour les modules hors de Paris.

Les frais de transport vers Paris et d'hébergement à Paris sont à la charge de l'organisme payeur.

LE COMITÉ D'ORIENTATION DU CYCLE DES HAUTES ETUDES DE LA CULTURE (CHEC)

- Jean-Gabriel Ganascia, Philosophe, Professeur à Sorbonne Université, expert en intelligence artificielle : Président du Comité d'orientation
- Françoise Banat Berger, Cheffe du Service Interministériel des Archives de France (SIAF)
- Marc Drouet, Directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes.
- Emmanuel Ethis, Recteur de l'académie de Rennes, vice-président du Haut Conseil de l'Éducation artistique et culturelle
- Patrick Gérard, Conseiller d'Etat, ancien directeur de l'École Nationale d'Administration (ENA), et ancien président du Conseil d'administration de l'INP
- Steven Hearn, Président fondateur de Scintillo
- Michel Orier, Directeur de la musique et de la création de Radio France
- Catherine Pégard, ancienne Présidente de l'Établissement public du Château du Musée et du Domaine National de Versailles
- Isabelle de Ponfilly, présidente et fondatrice du cabinet OFISU, ancienne présidente du Conseil d'administration de l'ENSAD, ancienne directrice générale de Vitra France
- Valérie Senghor, Secrétaire générale adjointe culture & Commissaire du festival du Sommet de la Francophonie, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

LES SESSIONS ANTERIEURES DU CYCLE DES HAUTES ETUDES DE LA CULTURE

- Session 2019-2020 - Territoires de cultures
- Session 2020-2021 - Écologie et Culture
- Session 2021-2022 - Reconfigurations : tenir le cap et inventer en temps de bouleversements
- Session 2022-2023 - Les temps de la culture
- Session 2023-2024 – Espace public et culture

A propos du visuel choisi pour accompagner cette Session 2024-2025

Safe Frame est une installation de l'artiste Danica Dakic créée en 2013. Cette installation est inspirée de la photographie « Louvre, Paris » prise par Paul Almasy en 1942, montrant les murs du Louvre couverts de cadres vides pendant l'occupation. Dans l'installation de Danica Dakic, on voit 23 jeunes femmes immigrées parler et chanter leurs histoires personnelles et leur rencontre avec le musée MMK de Francfort.

Artiste née en ex-Yougoslavie (Bosnie-Herzégovine) et vivant en Allemagne, Dakic travaille à l'aide de différents médiums : du dessin à la photographie en passant par la vidéo et le son, les films et les objets sculptés. En employant des processus performatifs et participatifs, elle crée des images et des voix qui interrogent les contextes sociaux, politiques et culturels en mutation et en considère les potentiels utopiques.



candidatures.chec@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr/chec

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Manuel Bamberger
Administrateur général
Responsable du CHEC
manuel.bamberger@culture.gouv.fr
01 40 15 73 14

Cécile Portier
Administratrice de l'Etat hors classe,
Responsable adjointe
cecile.portier@culture.gouv.fr
01 40 15 74 42